



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de membres absents : 2

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 09 juillet 2020

OBJET :

DE-CCAS-20-07-1-02) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

L'an deux mille vingt, le jeudi neuf juillet à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le samedi 04 juillet 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme GALL, Mme GAUVAIN,
Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme JOURION, M. LEBEAU,
Mme LIBERT-ALBANEL, Mme MARTIN, MORAINÉ, Mme POLLARD.

Pouvoirs : COMBE (pouvoir à M. LEBEAU), Mme De VINZELLES (pouvoir à Mme GUYOMARD DE PREAUDET), Mme DUPRE (pouvoir à M. CHARDON), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme JOURION).

Excusés : Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2019 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2019 et ses documents annexes, présentés par Monsieur le Trésorier municipal ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Déclare que le compte de gestion du Conseil Communal d'Action Sociale dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé